



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# NEGOCIATION SALARIALE

Peugeot Citroën Automobiles  
26/02/2016

Le redressement de PCA est spectaculaire puisqu'il faut remonter au début des années 2000 et notamment 2002 pour retrouver un niveau de rentabilité et une marge opérationnelle à 5%.

Mais après plus de 3 ans de blocage des salaires, seulement une partie des salariés verra sur sa fiche de paie, un petit début de reconnaissance des efforts et des sacrifices auxquels ils ont consenti.

Mesures Salariales	Montants et dates
Augmentations générales (AG) sur taux de base au <b>01/04/16</b>	OP UEP / PRO : 0,6% avec Talon 11€ TAM 0%
Augmentations individuelles (AI)	OP UEP/PRO à partir d'Avril : 0,65 % AI mini 20 € / Promo mini 25 € TAM à partir de Mai : 1,25% AI mini 25 € / Promo mini 40 €
Compteur réserve collective H – (RTTRIC)	Effacement du 3 <sup>ème</sup> Tiers
Prime maîtrise	130 €
Cadre mission Courte Durée : Prime d'éloignement	Suppression de la franchise de 4 jours
Autres primes et indemnités	Pas de revalorisation en 2016
PVG (Part Variable) des Cadres 2017	Extension pour les Cadres Poste E = 1 mois  Cadres Poste C = 1,25 mois



COMBATIFS AU QUOTIDIEN,  
CONSTRUCTIFS POUR DEMAIN

# INTERESSEMENT / PARTICIPATION

## Intéressement

Grâce à l'accord de participation et d'intéressement signé en février 2015 entre la Direction et 5 organisations syndicales (**CFDT**, CFE/CGC, CFTC, FO et GSEA), les salariés du groupe vont toucher en avril une prime d'intéressement significative.

<i>Estimations individuelles salariés PCA temps plein 2015 France</i>	<b>Mini</b>	<b>Moyen</b>	<b>Maxi</b>
Total intéressement	1122 €	1310 €	2807 €
Reversement Retraite Chapeau	450 €	450 €	450 €
Supplément intéressement	240 €	240 €	240 €
<b>TOTAL (En brut)</b>	<b>1812 €</b>	<b>2000 €</b>	<b>3497 €</b>

Deux ans après la polémique sur la retraite chapeau de nos patrons, ce dispositif pour les dirigeants a été réformé et permet de redistribuer 34 millions d'euros aux salariés.

Les salariés pourront bénéficier d'un Supplément d'Intéressement exceptionnel de 690€ pour tous.

**ATTENTION** : Un courrier sera envoyé par Natixis à partir du 18 mars. **Les salariés devront faire connaître leur choix** sur les modalités de versements. En l'absence de réponse, le versement de l'intéressement se fera par défaut sur le PEE (Plan Epargne Entreprise) et sera bloqué 5 ans.

L'intéressement est calculé au prorata du salaire. Pour les Congé Senior, l'intéressement sera basé sur le salaire de référence au moment du départ. Le supplément d'intéressement est calculé au prorata du temps de présence.

Il n'y aura pas d'abondement.

## Participation = 0€

Explications de la direction : l'exercice fiscal négatif de PSA du fait de l'étalement de la dette des années précédentes ne permet pas le versement d'une participation.

La CFDT dénonce le tour de passe-passe fiscal de PSA qui évite un partage des bénéfices avec les salariés.

## Avis CFDT :

**Tous les salariés ont participé aux efforts. Une augmentation générale aurait dû être attribuée à tous !**

**Tous les salariés ne verront pas leur pouvoir d'achat augmenter.**

**Venez rejoindre l'équipe CFDT de SX/BP. Le syndicat qui défend équitablement toutes les catégories professionnelles.**